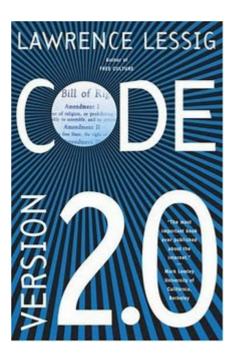
Quelques impacts de l'informatisation en éducation

Yannick Delbecque Cégep de Saint-Laurent

- 1) Principes généraux
- 2) Impacts pédagogiques et sur la liberté académique
- 3) Impacts institutionnels et sur les conditions de travail
- 4) Pistes de résistances

1) Principes généraux

(A) Le code est loi (Code is Law)



« Ce n'est pas entre régulation et absence de régulation que nous avons à choisir. Le code régule. Il implémente – ou non – un certain nombre de valeurs. Il garantit certaines libertés, ou les empêche. Il protège la vie privée, ou promeut la surveillance. Des gens décident comment le code va se comporter. Des gens l'écrivent. La question n'est donc pas de savoir qui décidera de la manière dont le cyberespace est régulé : ce seront les codeurs. La seule question est de savoir si nous aurons collectivement un rôle dans leur choix – et donc dans la manière dont ces valeurs sont garanties – ou si nous laisserons aux codeurs le soin de choisir nos valeurs à notre place. »

Internet est de plus en plus réglementé par les gouvernements

Le commerce coopère pour mettre en place cette réglementation car les marché encadrés sont préférables

Délégation/déplacement de pouvoir et de responsabilités

Corollaire : logiciel = contrat

UBER, UBER Eats, Foodora, etc.

En éducation? DeVos: « Just like the traditional taxi system revolted against ridesharing, so too did the traditional education establishment revolt against school choice. »





Droits et informatique

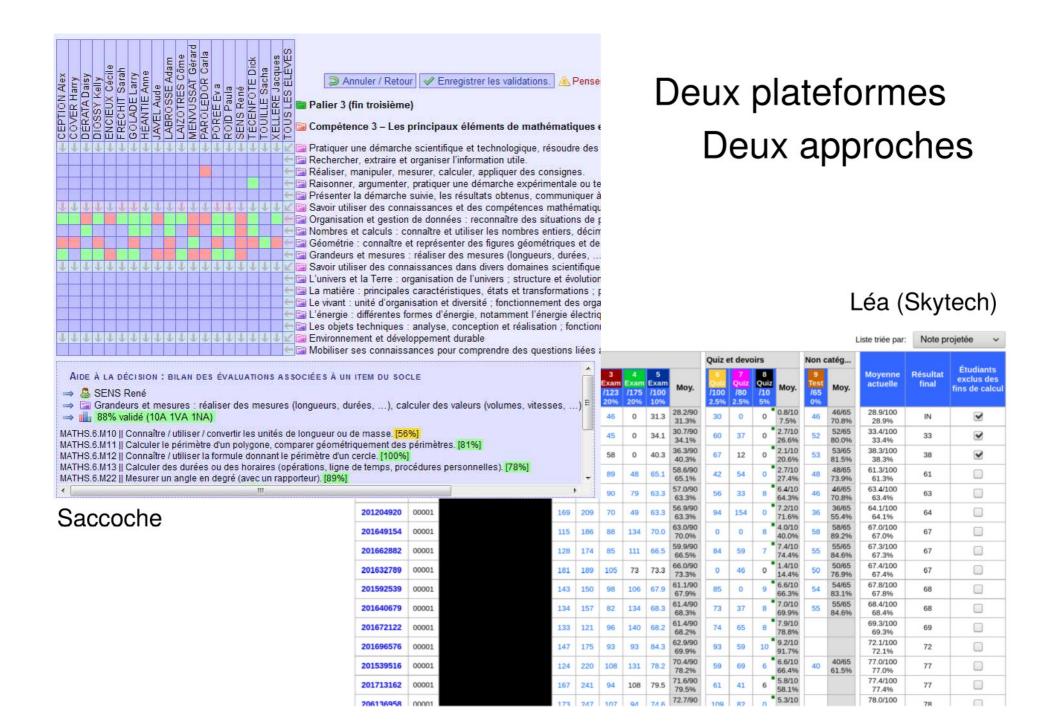
(B1) Pour être effectifs, les droits doivent pouvoir s'exercer concrètement. Aujourd'hui, il s'exercent de plus en plus grâce à l'informatique. Il n'y a pas de nouveaux droits, seulement de nouvelles manière de les exercer.

(B2) Les utilisations possibles de la technologie doit être déterminée par les droits, et non l'inverse (A)! L'exercice des droits doit être encadrés par des tribunaux et non par des logiciels/informaticiens.

2) Impacts pédagogiques et sur la liberté académique

Liberté académique

Choix des contenus
Choix des approches pédagogiques
Participation aux débats institutionnels
Participations aux débats publics



Consultation des profs? Usage obligatoire? Dissidence possible? Participation de profs au développement? Interopérabilité? Données ouvertes ? Collaboration interinstitution ou Adaptations locales possibles?

Privé, PPP ou public?
Fournisseur unique ou appel d'offre possible?
Qui a accès aux données ?

Ces questions ne sont (presque) jamais posées (sauf par les gaulois informatiques)





MENU

- Accueil
- * Fonctionnalités
- 3 F.A.Q.
- Remerciements
- Bépo!

TÉLÉCHARGER

- LibreOffice
- Firefox & Thunderbird
- CLI, Vim, Emacs...

ORTHOGRAPHE

- A Dictionnaire français
- A Dictionnaire occitan

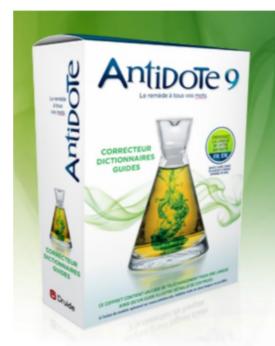


À PROPOS

Grammalecte est un correcteur grammatical open source dédié à la langue française, pour Writer (LibreOffice, OpenOffice), Firefox & Thunderbird. Il est dérivé de Lightproof, qui a été écrit pour le hongrois.

Grammalecte essaie d'apporter une aide à l'écriture du français sans parasiter l'attention des utilisateurs avec de fausses alertes. Ce correcteur suit donc le principe suivant : le moins de « faux positifs » possible ; s'il n'est pas possible de déterminer avec de fortes chances qu'une suite de mots douteuse est erronée, le correcteur ne signalera rien.

Grammalecte est en cours de développement.

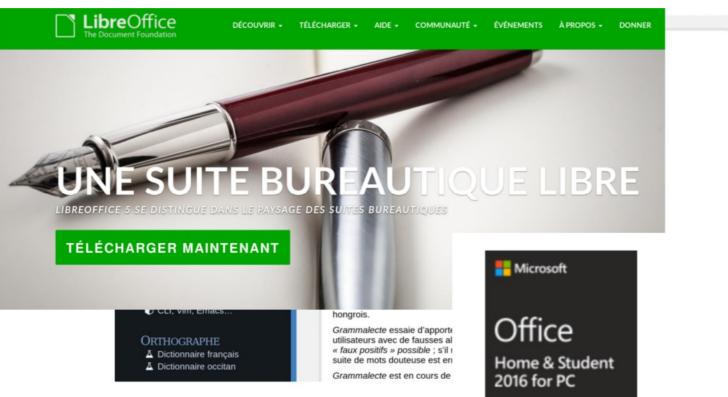


Antidote 9 pour Windows, Mac et Linux

Que vous rédigiez une lettre ou un courriel, cliquez sur un bouton et voyez s'ouvrir un des ouvrages de référence parmi les plus riches et les plus utiles jamais produits.

- Un correcteur avancé avec filtres intelligents
- De nombreux dictionnaires riches et complets
- Des guides linguistiques clairs et détaillés

EN SAVOIR PLUS





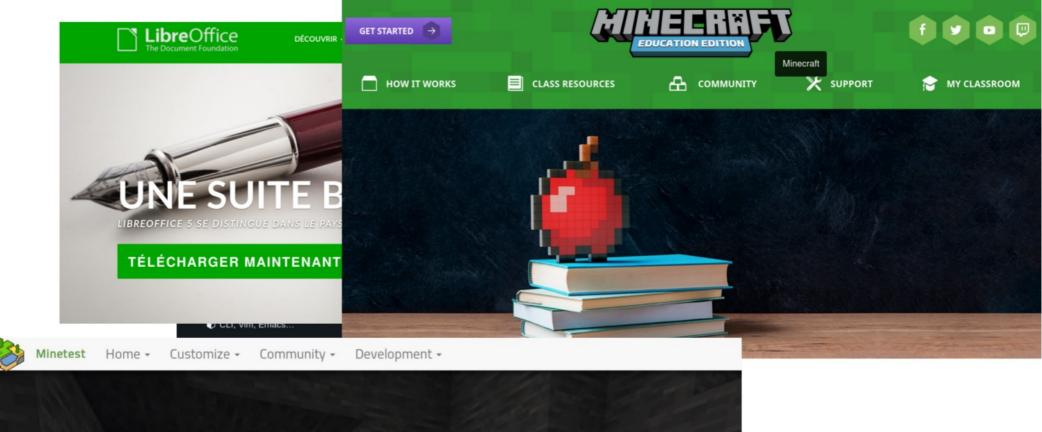
Office Home & Student

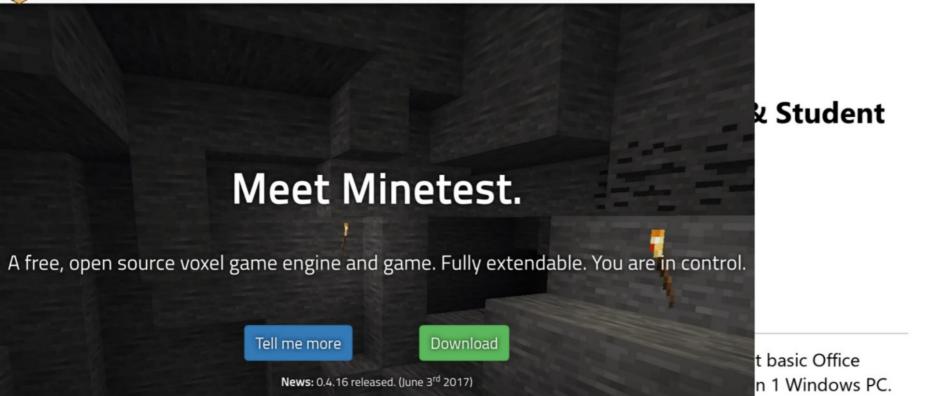
Office Home & Student 2016 for PC

\$149.99

Shop now

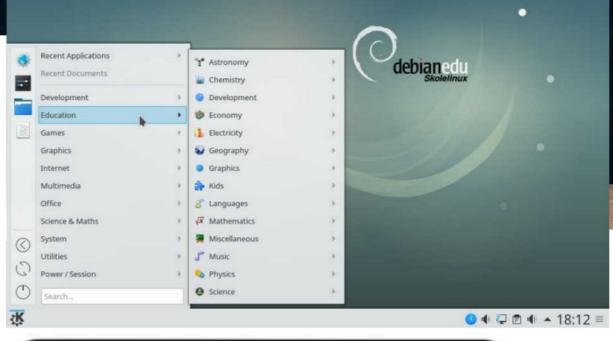
For individuals who want basic Office applications for 1 user on 1 Windows PC.





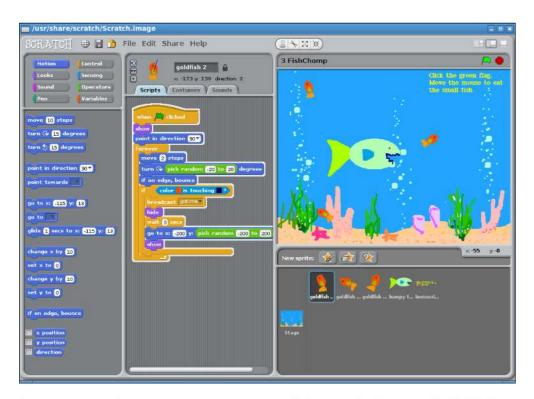


A f

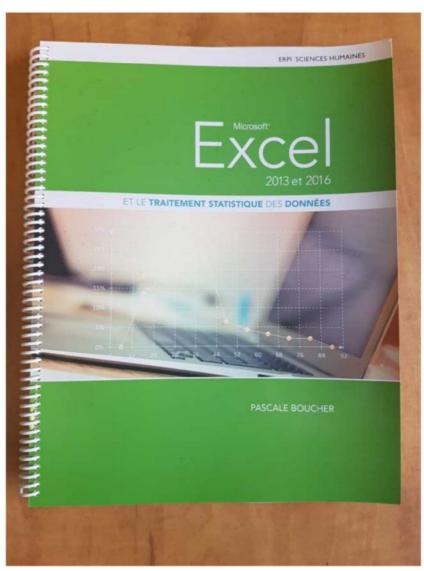




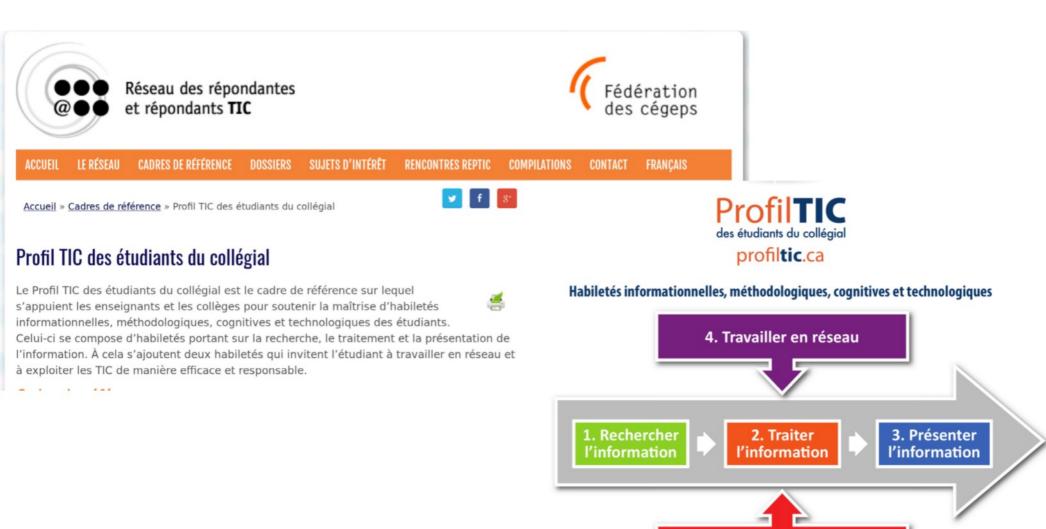
Logiciel = contenu



Langage de programmation éducatif Scratch (MIT)



Dans les programmes?



5. Exploiter les TIC de manière efficace et responsable

Assurance qualité externe privée : certifications des profs et des étudiants

(~50 cégeps, 4000 étudiants)

Certification CISCO en Gestion de réseaux

Au Cégep de Sherbrooke, les finissants et finissantes en Gestion de réseaux informatiques ont la chance de recevoir la formation et l'accréditation très prisée sur le marché du travail soit le CCNA (Certified CISCO Networks Associates).

Le Cégep de Sherbrooke est associé à CISCO, une entreprise d'envergure mondiale produisant du matériel de réseautage. CISCO a mis sur pied une formation en réseautage donnée dans de nombreux établissements à travers le monde.

Le Cégep est l'un des rares établissements d'enseignement au Québec à posséder le statut d'Académie locale CISCO et à offrir la formation accréditée à ses étudiants et étudiantes en Gestion de réseaux informatiques.



Logiciel = approche pédagogique MOOC, plateforme, ludification





TRACKER

Français - Canada (fr_ca

DEVELOP

DOWNLOADS

Centré sur la communauté, soutenu à l'échelle mondiale.

Bienvenue dans la communauté Moodle! Déc collaboration ouverte dans l'une des commun plus vastes au monde.

FORUMS DE LA COMMUNAUTÉ





Jeux Sérieux Créteil

Blog Académique sur les usages des jeux sérieux

Apprendre avec le jeu numérique : un nouveau portail thématique pour les enseignants

DOCUMENTATION

○ 18 mars 2016 🍰 Florian Daniel



Articles récents

Apprendre avec le jeu numérique : un nouveau portail thématique pour les enseignants

EduGameLab : Le B.A.B.A. des jeux sérieux

Concours de création de jeux sérieux An VII

Le palmarès du concours 2014 An VI

Imagana, jeu sérieux pour lutter contre l'illettrisme

Mots-cle

adn anglais apprentissage

banque concours concours de Création conférence création création de jeux création de jeux vidéo créativité eau expérimentation expérimentations fiches pédagogiques fiction interactive game-based







Formation des enseignants Prof = représentant de vente!



Outil d'enseignement

Outil d'apprentissage

Outil de recherche

Logiciel = Outil

Outil de diffusion du savoir

Contenu de cours

Résultat de recherche

Publication

. . .

Logiciel en classe → clients à long terme

Plateformes éducatives : marchandisation du savoir

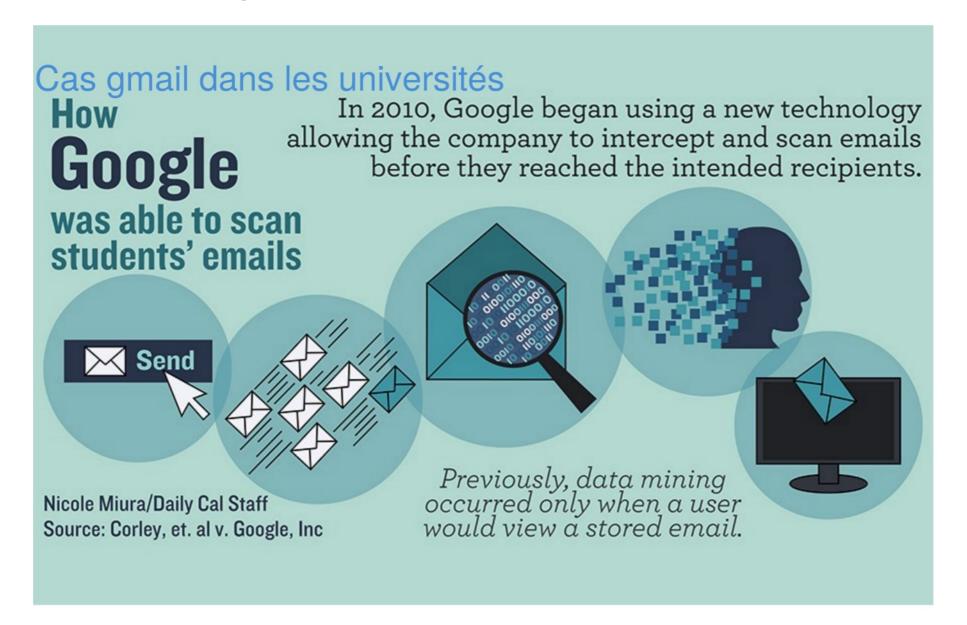
Contribuer aux débats Liberté académique = Diffuser le savoir Liberté d'expression

Surveillance des publications en ligne par les administrations et les communications



Surveillance des publications en ligne par les administrations et les communications

Vie privée et services externes



BOUL ET IN

CANADA'S VOICE FOR ACADEMICS Vol 54 | No 5 | May 2007

Email Outsourcing Threatens Privacy & Academic Freedom







Cas

Dangerous Fault Lines — Lakehead's deal with the online giant Google raises privacy objections. [Photo: Lakehead University]

Lakehead University has signed an outsourcing contract with Google to run e-mail services for faculty, staff and students at the university. Initially offered at little or no cost to the university, the new arrangement has raised serious concern about loss of privacy and threats to academic freedom.

"The Lakehead University Faculty Association has filed a grievance against the university, alleging that outsourcing e-mail

service to Google fails to protect faculty rights to privacy in personal and professional communication and fails to protect our academic freedom as outlined in our collective agreement," said association president Tom Puk. The case was referred to arbitration, with the first day of hearing held earlier this month.

Puk said LUFA asked CAUT lawyers to handle the case because of its seriousness for LUFA members and because of the implications for faculty across Canada if other universities and colleges follow Lakehead's example.

In order to access their e-mail accounts, Lakehead faculty, staff and students must first accept the university's "terms of service" that specify the conditions under which the university may access and disclose the contents their electronic mail without their consent. Among other conditions, the university requires users to agree that the university can read and disclose the contents of e-mail "when the university believes it has a legitimate business need including, but not limited to" investigating misconduct or misuse of email, promoting health and safety or "to prevent interference with the academic mission (of the University)."

Nicole N Source:

Puk noted that in addition to the university's terms, all users of Lakehead's new e-mail system must also accept Google's "terms of use," which specify that "Google may monitor, edit or disclose your personal information, including the content of your e-mails, if required to do so in order to comply with any valid legal process or governmental request."

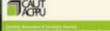
"As Google is a U.S. corporation, all records to which it has access could be demanded under USA Patriot Act investigations, and Google is prohibited by law to tell anyone if records have been requested," said James Turk, executive director of CAUT, "With arrangements to share information.

Home

Advertising

Français





AcademicWork.ca is your on-line source for academic careers in Canada & abroad.

Visit AcademicWork.ca

CAUT Bulletin News

ogy ails

nts.



was



CAUT | AcademicWork.ca |

CANADA'S VOICE FOR ACADEMICS Vol 54 | No 5 | May 2007

Home

INT

ne

acy

on n nis

jes

:e

Advertising

Français

AcademicWork.ca is your on-line source for academic careers in Canada & abroad.

Visit AcademicWork.ca

CAUT Bulletin News

Microsoft

Connexion



Utiliser un autre compte

Nicole IV Source:

also accept Google's "terms of use," which specify that "Google may monitor, edit or disclose your personal information, including the content of your e-mails, if required to do so in order to comply with any valid legal process or governmental request."

"As Google is a U.S. corporation, all records to which it has access could be demanded under USA Patriot Act investigations, and Google is prohibited by law to tell anyone if records have been requested " said James Turk executive director of CAUT. "With arrangements to share information."

ogy ails nts.

CAUT | AcademicWork.ca



CANADA'S VOICE FOR ACADEMICS Vol 54 | No 5 | May 2007

Home

Contrat de services Microsoft

Les présentes conditions (les « Conditions ») régissent l'utilisation des produits, des sites Web et des services de Microsoft énumérés dans cette liste (les « Services »). De nombreux produits parmi ceux-ci faisaient auparavant l'objet de conditions distinctes sous d'autres noms, comme les « Conditions d'utilisation de Xbox Live » ou les « Conditions d'utilisation de Skype », et les présentes Conditions remplacent ces conditions antérieures. Vous acceptez les présentes Conditions en créant un compte Microsoft ou un compte Skype, en utilisant les Services ou en continuant d'utiliser les Services après avoir été avisé de toute modification aux présentes Conditions.

Confidentialité de vos données

Résumé

1. Confidentialité de vos données. La confidentialité de vos données est importante pour nous. Veuillez lire l'énoncé de confidentialité de Microsoft (« énoncé de confidentialité »), car il décrit les types de données que nous recueillons auprès de vous ou à l'aide de vos appareils (« données »), ainsi que la façon dont nous utilisons vos données. L'énoncé de confidentialité décrit également la façon dont Microsoft utilise votre contenu, soit vos communications avec d'autres personnes; les publications ou les commentaires que vous avez soumis à Microsoft à l'aide des Services, ainsi que les fichiers, les photos, les documents, les fichiers audio, les œuvres numériques et les vidéos que vous téléversez, stockez ou partagez à l'aide des Services (« votre contenu »). En utilisant les Services ou en acceptant les présentes modalités, vous consentez à ce que Microsoft recueille, utilise et divulgue votre contenu et vos données conformément aux dispositions de l'énoncé de confidentialité.

Texte intégral

Votre contenu

Résumé

- 2. **Votre contenu.** Plusieurs de nos services vous permettent de stocker ou de partager votre contenu, ou de recevoir du matériel d'autres personnes. Nous ne réclamons pas la propriété de votre contenu. Vous demeurez propriétaire de votre contenu et vous en êtes responsable.
- a. Lorsque vous partagez votre contenu avec d'autres personnes, vous reconnaissez qu'elles peuvent utiliser, sauvegarder, enregistrer, reproduire, diffuser, transmettre, afficher (et supprimer dans le cas de HealthVault) votre contenu dans le monde entier sans vous rémunérer. Si vous ne voulez pas accorder ces droits à d'autres personnes, n'échangez pas votre contenu au moyen des Services. Vous déclarez et garantissez que pour la durée des présentes conditions, vous disposez (et disposerez) de tous les droits nécessaires pour le contenu que vous chargez, stockez ou partagez sur les Services ou par l'intermédiaire de ceux-ci et que la collecte, l'utilisation et la conservation de ce contenu n'enfreignent aucune loi ou aucun droit d'autrui. Microsoft n'est pas propriétaire, ne procède à aucun contrôle ou vérification, ne paie pas, n'endosse pas et n'assume aucune responsabilité concernant votre contenu et ne peut être tenue responsable de votre contenu ou du matériel que d'autres personnes chargent, stockent ou partagent par l'entremise des Services.
- b. Dans la mesure nécessaire pour fournir les Services à vous et à d'autres personnes, pour vous protéger et protéger les Services, ainsi que pour améliorer les produits et services de Microsoft, vous accordez à Microsoft des droits de propriété intellectuelle internationaux et libres de redevances pour utiliser votre

Vie privée des étudiant.e.s

Plateformes qui enregistrent tout Vente de données à des tiers Port obligatoire de bracelet RFID!



Spying on Students
SCHOOL-ISSUED DEVICES AND STUDENT PRIVACY

Frida Alim, Bridge Fellow

Nate Cardozo, Senior Staff Attorney

Gennie Gebhart, Researcher

Karen Gullo, Media Relations Analyst

Amul Kalia, Analyst

April 13, 2017

Réflexion nécessaire sur les limites de ce qui peut être imposé aux profs et aux étudiant.e.s Utiliser un logiciel impose des conditions qui peuvent s'ajouter à celles des conventions, des droits, des lois et règlements

Partage et diffusion du savoir



Not Just Reading — Interacting The textbook transformation.

Today's students have grown up completely immersed in technology. iPad, iPod, computer _ these are the ways they interact with their world. They need a textbook made for the way they learn.





Not Just Reading — Interacting The textbook transformation.

Today's students have grown up completely immersed in technology. iPad, iPod, computer _ these are the ways they interact with their world. They need a textbook made for the way they learn.



MATHSL

Département de mathématiques du Cégep de Saint-Laurent

Département v

Centre d'aide en mathématiques v

Ressources mathématiques v

Serveur Sage

ARTICLES

2 AVRIL 2017

John H. Conway: The Faulhaber triangle, the Bernoulli numbers, and what they're good for

Le célèbre mathématicien John H. Conway donnera une conférence au centre de recherche



ACCROMATH



Élargir pour simplifier

1 MARS 2017

Lorsqu'un problème mathématique est complexe, on ne veut pas rajouter à sa complexité en regardant un problème...

$$\frac{d}{dx} \int_{a}^{x} f(t) dt = f(x)$$
 Professeur Delbecque

Ceci est le site dédié aux étudiants de Yannick Delbecque, professeur au <u>département de mathématiques</u> du <u>cégep de St-Laurent</u>.

Cours

Je donne le cours Mise à niveau à la session d'hiver 2017.

On peut aussi consulter la liste des cours que j'ai déjà donnés

Me rencontrer ou me contacter

Mon bureau est le C286.

Courriel

utiliser l'adresse *prof À delbecque POINT org.* Téléphone 514-747-6521 poste 7289.

Je lis mes courriels au moins une fois par jour la semaine. Je ne lis pas aussi régulièrement les messages qui me sont envoyés par d'autres moyens (e.g Mio).

for

Le célèbre mathématicien John H. Conway donnera une conférence au centre de recherche



Lorsqu'un problème mathématique est complexe, on ne veut pas rajouter à sa complexité en regardant un problème...

2

- Filtre des communications
- Exigences institutionnelles sur pages départementales et personnelles
- Pratiques des services informatiques Intranets
- Aucune garantie contractuelle explicite (au collégial)

Résumé

Délégation des rôles

Logiciels = cours = programme

Perte d'influcence des profs et des départements

Vie privée, liberté d'expression

Marchandisation

Plateformes: Marchandisation, Surveillance

Appropriation du contenu, « Vedetarisation », DRM, Redéfinition des tâches, etc.

3) Impacts institutionnels et sur les conditions de travail

Rappel: questions

Consultation des profs? Usage obligatoire? Dissidence possible? Participation de profs au développement? Interopérabilité? Données ouvertes? Collaboration interinstitution ou Adaptations locales possibles?

Privé, PPP ou public?
Founisseur unique ou appel d'offre possible?
Qui a accès aux données ?

Choix des logiciels : appels d'offre ?

Savoir-faire Linux inc. c. Régie des rentes du Québec

2010 QCCS 2375

- Obligation de recherche sérieuse et documentée
- Cégep, université et comissions scolaire soumises au jugement?
- Coûts plus élevés ?
- Dumping (particulièrement dans le monde de l'éducation)
- Conséquences sur la liberté académique

COUR SUPÉRIEURE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

N°: 200-17-009506-080

DATE: 3 juin 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE DENIS JACQUES, j.c.s.

SAVOIR-FAIRE LINUX INC

Demanderesse

C.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Défenderesse

et

FOURNITURES ET AMEUBLEMENT DU QUÉBEC, division du CENTRE DES SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

et

MICROSOFT LICENSING GENERAL PARTNERSHIP

et

COMPUGEN INC.

e

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Mis en cause

LLOCKACKIT

Nombreux exemples

- Université de Montréal Synchro (Oracle PeopleSoft) dépassement de 61 % du 52.7
 M\$ prévu
- Appel d'offre UQAM : acquisition de produits de la compagnie Cisco. Annulation de l'appel d'offres, par le ministre Duchesne. (2013)

2013 (Jean-Nicolas Blanchet, JdeM)

- Ville de Montréal : appel d'offres pour l'acquisition de produits Microsoft, écartant d'emblée toute concurrence réelle de la part des fournisseurs de services basés sur le logiciel libre. (2013)
- SQ: contrat informatique remporté dans un appel d'offres par la multinationale québécoise CGI, cependant annulé à la suite d'une vérification interne menée à la demande du directeur général de la SQ. Dossier transmis à ce dossier à l'UPAC. (2013)
- La Société GRICS fera passer toutes les Commissions scolaires à Microsoft (2011)
- 2010 : STM

Conditions de travail



Gestion informatisée des dossiers

- « le système ne le permet pas »
- Sécurité des données
- Droit de regard syndical ?

Gestion informatisée des dossiers

Payes

Congés

Horaires

Impôts

Ancienneté

Charges

Rapports

Allègement du travail?

- Service de dactylo?
- Évolution technologique plus rapide → perfectionnement continu!
- Disponibilité permanente
- Évaluation informelle
- Problèmes techniques récurrents, luttes continuelles avec les services techniques, solutions maisons

Impacts des plateformes pédagogiques sur les conditions de travail

Redéfinion des tâches

Dépossession du contenu

Possible perte de liberté académique

Surveillance accrue

Comparaison permanente (« ratemyteacher »)

À l'abri des développements en IA?

Is it the case that only basic problems have the problem text data available?

There are no verbal representations of Challenge problems. They'll only be run as visual problems. But you're welcome to write your own verbal representations to try them out!

Is it permissible for Project 3 to be in a different language than our Project 1 and 2 submissions? (from Java to Python).

Yes, you may switch between the 2 languages from one project to the next with no problem.

Assistant IA (« Jill Watson »)

Assistant Humain

Is it the case that only basic problems have the problem text data available?

There are no verbal representations of Challenge problems. They'll only be run as visual problems. But you're welcome to write your own verbal representations to try them out!

Is it permissible for Project 3 to be in a different language than our Project 1 and 2 submissions? (from Java to Python).

Yes, you may switch between the 2 languages from one project to the next with no problem.

4) Pistes de résistances

Repli ?
Abandon ?
Occupation ?

Occuper!

Appui aux mouvements de résistance existants
Revendications politiques
Revendications institutionnelles
Revendications contractuelles

Surveillance des modifications au droit d'auteur

Encourager la participation à des projets collaboratifs

Exiger l'interopérabilité des systèmes

Encourager l'utilisation de licences libres

Considérer les choix informatiques comme un aspect de la liberté académique.

Revendications contractuelles

Reconnaissance que les choix informatiques et la publication en ligne font partie de la liberté académique, de l'autonomie professionnelle et départementale.

Protection des informations personnelles

Considérer négociables les choix informatiques

Soutien/participation aux activités informatiques progressistes

18 événements annuels récurrents au Québec (selon FACIL)

29 groupes utilisateurs et développeurs (Cégep Maisoneuve, ETS)

>20 groupes d'intérêts

Formations (UQAM, ETS, cégeps)

France, 2004: Les associations du logiciel libre et les organisations syndicales de l'éducation se sont réunies pour définir une politique de développement de l'informatique dans l'éducation nationale qui soit libre de toute ingérence commerciale, reprenant en cela la tradition républicaine qui protège le système éducatif.https://aful.org/communiques/pr-20040114-men

Guide syndical sur le droit d'auteur ? (qui facilite le partage et promeur l'execption pédagogique)

Convention: les profs conservent leur droits sur le matériel créé

Réalité: beaucoup de partage de matériel (en ligne ou en département)

Certains gouvernements ont des programmes de création de RÉL

Expliquer les licences libres

Utilisation de matériel en ligne

Travail conjoint possible avec des asso militantes informatique et bibliothèques

Ressources éducatives libres



Liste des REL de FACIL

Utiliser des logiciels libres



Le droit de lire

Cet article a été publié dans la parution de février 1997 de Communications of the ACM (volume 40, numéro 2).

Extrait de The Road to Tycho, une collection d'articles sur les antécédents de la révolution lunaire publiée à Luna City en 2096.

Pour Dan Halbert, la route vers Tycho commença à l'université, quand Lissa Lenz lui demanda de lui prêter son ordinateur. Le sien était en panne et, à moins qu'elle ne puisse en emprunter un autre, elle échouerait à son projet de mi-session. Il n'y avait personne d'autre à qui elle osait demander, à part Dan.

Ceci posa un dilemme à Dan. Il se devait de l'aider; mais s'il lui prêtait son ordinateur, elle pourrait lire ses livres. À part le fait que vous pouviez aller en prison pour plusieurs années pour avoir laissé quelqu'un lire vos livres, l'idée même le choqua au départ. Comme à tout le monde, on lui avait enseigné dès l'école primaire que partager des livres était vicieux et immoral – une chose que seuls les pirates font.

lecteurs pirates, mais aussi pour vendre le profil de vos centres d'intérêt à des commerçants). La prochaine fois que son ordinateur serait en réseau, la Centrale des licences s'en rendrait compte. Dan, comme propriétaire d'ordinateur, subirait la punition la plus sévère – pour ne pas avoir tout tenté pour éviter l'infraction.

Bien entendu, Lissa n'avait pas nécessairement l'intention de lire ses livres. Peut-être ne voulait-elle l'ordinateur que pour écrire son projet. Mais Dan savait qu'elle venait d'une famille de classe moyenne et qu'elle arrivait difficilement à payer ses frais de scolarité, sans parler de ses frais de lecture. Lire les livres de Dan pourrait être sa seule façon d'obtenir son diplôme. Il comprenait cette situation ; lui-même avait eu à emprunter pour payer tous les articles scientifiques qu'il

https://www.gnu.org/philosophy/right-to-read.fr.html

ACCUEIL

COLLOQUES

LOGILIBRE

RESSOURCES

À PROPOS DE L'ADTE









Présentation de l'action de l'Adte

700 membres, dont 50 institutions (et aucun syndicat)
Liste de LL pour l'éducation par l'ADTE: http://adte.ca/logiciels-libres.html

Lorsque vous dites 'le droit à la vie privée ne me préoccupe pas, parce que je n'ai rien à cacher', cela ne fait aucune différence avec le fait de dire 'Je me moque du droit à la liberté d'expression parce que je n'ai rien à dire', ou 'de la liberté de la presse parce que je n'ai rien à écrire'

Edward Snowden

... ou de la liberté académique parce que je me limite à faire ce qu'on me dit de faire.